CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14517** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/1991

Raison sociale : CADOR PAPIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026

Capital : 36 800

8 RUE DE PEGASE
ZA DE L'ETOILE
72650 TRANGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 381229095

Siret : 381 229 095 00033

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3255960

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 645114/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 645114/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 43 27 77 71 **Fax :**

Portable : 06 21 41 42 54

Responsabilité légale :
SP FINANCES (994 351 310) / CADOR MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.cadorpapin.fr

E-mail : compta@cadorpapin.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 271 264 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	5	20/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 04/05/2026 15:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14517** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2026
Capital : 36 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 381229095

Siret : **381 229 095 00033**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3255960

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 645114/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 645114/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CADOR PAPIN**

8 RUE DE PEGASE
ZA DE L'ETOILE
72650 TRANGE

Téléphone : 02 43 27 77 71 **Fax :**
Portable : 06 21 41 42 54

Site Internet : http://www.cadorpapin.fr
E-mail : compta@cadorpapin.fr

Responsabilité légale :
SP FINANCES (994 351 310) / CADOR MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 04/05/2026 15:49

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.